

12.12.2005 - 08:45 Uhr

## **FNS: Mise au concours du Programme national de recherche « Rayonnement non-ionisant Environnement et santé » (PNR 57)**

Berne (ots) -

Rayonnement non-ionisant : la recherche suisse mène enquête

Les technologies modernes qui nous entourent sont source de rayonnement non-ionisant. Ce dernier est au centre du Programme national de recherche « Rayonnement non-ionisant Environnement et santé ». Conduit par le Fonds national suisse sur mandat du Conseil fédéral, ce programme, mis au concours en décembre 2005, est doté de cinq millions de francs pour une durée de quatre ans. Le PNR 57 cherche à mieux comprendre les effets du rayonnement non-ionisant sur l'organisme. Il essaiera également de répondre aux inquiétudes de la population suisse quant aux éventuelles conséquences sur la santé d'une exposition aux champs électromagnétiques.

Natel, téléphone et Internet « sans-fil » : les Suisses sont friands de technologies modernes. La pose d'une antenne de téléphonie mobile suscite pourtant régulièrement l'inquiétude et l'opposition du voisinage. Les équipements électroniques et électriques qui nous entourent nous exposent en permanence au rayonnement non-ionisant (RNI) qu'ils émettent. Quels sont les risques liés à ce rayonnement ? Comment sont-ils ressentis et appréhendés ? Comment les gérer ? A l'heure actuelle, les instruments permettant de répondre à ces questions font encore défaut.

Cinq millions de francs sur quatre ans

Le Conseil fédéral a chargé le Fonds national suisse de réaliser le Programme national de recherche « Rayonnement non-ionisant Environnement et santé » (PNR 57). Le PNR 57, mis au concours en décembre 2005, est doté de cinq millions de francs pour quatre ans. Il essaiera d'identifier l'éventuelle nocivité pour l'organisme du rayonnement non-ionisant émis par les technologies actuelles et futures, notamment afin de mieux évaluer les risques potentiels qu'elles impliquent. Ce programme s'intéressera aussi aux inquiétudes de la population suisse quant aux éventuelles conséquences sur la santé de l'exposition au RNI. Le PNR 57 comporte quatre axes de recherche principaux : « Dosimétrie et exposition », « Etudes d'exposition épidémiologique et expérimentale », « Biologie cellulaire des effets RNI » et « Gestion, stratification et communication du risque ». Le PNR 57 orientera ainsi les recherches de façon à tenter de combler le manque de connaissances sur les effets d'une faible dose de RNI sur la santé. L'accent sera principalement mis sur les études humaines et in-vitro.

Complément à la recherche internationale

Le PNR 57 entend coordonner les efforts des chercheurs suisses dans ce domaine, tout en intégrant et contribuant de façon ciblée à l'effort de recherche international actuel. Les projets devront en outre s'intéresser aux retombées pratiques, par exemple quant à une éventuelle adaptation des prescriptions légales et à des recommandations à l'industrie dans le développement de nouvelles technologies.

Le plan d'exécution qui donne une description détaillée du programme peut être téléchargé sous [www.snf.ch](http://www.snf.ch) ou demandé à l'adresse suivante : Fonds national suisse, Division IV, Wildhainweg 3, Case postale 8322, CH-3001 Berne ou par e-mail

nfp@snf.ch (mention PNR 57). Délai pour la remise des esquisses de projet: 28 février 2006. Les travaux de recherche débuteront vraisemblablement en novembre 2006.

Pour de plus amples renseignements :

Dr. Beat Butz

Chef de la Division recherche orientée

Fonds national suisse

Wildhainweg 3

Case postale 8322

CH-3001 Berne

tél.: +41 (0)31 308 22 22

fax: +41 (0)31 305 29 70

e-mail: bbutz@snf.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100501562> abgerufen werden.